



Provided by the Church of the Lutheran Confession - Board of Missions

Une étude systématique des enseignements bibliques (Dogmatique)

Leçon 18.1 – La doctrine de la Loi et de l’Évangile

Deux types de paroles d'un seul Dieu

Dans son amour pour la race humaine et dans son désir de nous sauver de la condamnation que nous méritons, notre Dieu tout-puissant et miséricordieux a choisi de parler à l'humanité avec deux sortes de paroles ou de messages. Les deux proviennent de la même bouche ou source et sont également la Parole de Dieu. Toutes deux sont nécessaires à notre salut, mais de manière totalement différente. L'une de ces paroles est destinée à nous faire tomber, et l'autre à nous élever.

L'apôtre Paul décrit ces deux types de paroles et leurs fonctions dans sa deuxième lettre aux chrétiens de Corinthe : « **Notre capacité, au contraire, vient de Dieu. Il nous a aussi rendus capables d'être ministres d'une nouvelle alliance, non de la lettre, mais de l'Esprit ; car la lettre tue, mais l'esprit vivifie** » (2 Corinthiens 3:5-6). Les deux types de paroles sont appelés « **la lettre** » et « **l'Esprit** ». Remarquez que la lettre « **tue** », alors que l'esprit « **vivifie** ». Remarquez aussi que la « **nouvelle alliance** » n'est pas une alliance de la lettre, mais une alliance de l'esprit. Le fait qu'il y ait une nouvelle alliance implique qu'il y ait eu une ancienne alliance et, comme nous le verrons, l'ancienne alliance est « **la lettre** » qui tue.

Dans les mots qui suivent, l'apôtre précise son propos. Il dit : « **Or, si le ministère de la mort, gravé avec des lettres sur des pierres, a été glorieux, au point que les fils d'Israël ne pouvaient fixer les regards sur le visage de Moïse, à cause de la gloire de son visage, bien que cette gloire fût passagère, combien le ministère de l'Esprit ne sera-t-il pas plus glorieux ! Si le ministère de la condamnation a été glorieux, le ministère de la justice est de beaucoup supérieur en gloire** » (2 Corinthiens 3:7-9).

Remarquez que la lettre qui tue est ici désignée par deux noms différents. Elle est appelée « **le ministère de la mort** » et « **le ministère de la condamnation** ». En revanche, la nouvelle alliance de l'Esprit qui donne la vie est appelée « **le ministère de l'Esprit** » et « **le ministère de la justice** ». On comprend maintenant ce que Paul entend par la lettre qui tue, c'est-à-dire le ministère de la mort et de la condamnation. Il la décrit comme quelque chose d'écrit et de gravé sur des pierres, et il se réfère à Moïse. Ainsi, par le terme « **lettre** », Paul fait référence à la loi de Dieu, résumée dans les dix commandements, qui ont été écrits sur deux tables de pierre par le Seigneur Dieu lui-même et prononcés depuis le mont Sinaï par le Seigneur Dieu lui-même en présence de Moïse et des Israélites. C'est la lettre de la loi qui tue. C'est la loi de Dieu qui est le ministère de la mort et de la condamnation. Pour une description complète de ce qui s'est passé sur le mont Sinaï lorsque Dieu a donné sa loi à son peuple, lisez Exode 19:2 - 20:21.

But the law is not God's last word to His people. Aussi glorieuse que soit la loi de Dieu, il y a quelque chose de bien plus glorieux : la « **nouvelle alliance** », la parole « **de l'esprit** », « **le ministère de l'Esprit** » et « **le ministère de la justice** ». Contrairement à la loi, qui tue, ce type de parole donne « **vivifie** ». Ce type de parole nous donne le don de « **la justice** ».

L'Évangile de Jean présente ces deux types de parole en moins de mots que Paul, se contentant de dire : « **La loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ** » (Jean 1:17). Moïse est celui par qui Dieu a donné à son peuple les justes exigences de sa loi (l'ancienne alliance). Jésus, le Messie, est celui par qui Dieu nous donne les bénédictions de sa grâce et de sa vérité (la nouvelle alliance).

Dans sa lettre aux Galates, l'apôtre Paul fait une distinction très nette entre ces deux types de paroles. Il veut que les Galates réfléchissent au type de parole qui leur a apporté les bénédictions du Saint-Esprit. Il pose la question suivante : « **Est-ce par les œuvres de la loi que vous avez reçu l'Esprit, ou par la prédication de la foi ?** » (Galates 3:2). La loi vous a-t-elle donné les bénédictions du Saint-Esprit ? Ou s'agit-il d'un autre type de parole, où Dieu ne vous donne pas quelque chose à faire, mais quelque chose à croire ? C'est-à-dire « **la prédication de la foi** ». Paul fait référence à la grâce et à la vérité qui sont venues par Jésus-Christ, la bonne nouvelle de la vie et de la justice. Paul veut que les Galates réalisent que ce n'est pas la loi de Dieu qui leur a apporté l'Esprit et ses bénédictions, mais le message de la grâce et de la vérité, de la vie et de la justice.

Plus loin dans cette même lettre, Paul appelle cette seconde manière plus glorieuse de parler « **l'Évangile** », comme dans Galates 4:13. Ainsi, la première façon de parler est connue sous le nom de **loi**, et la seconde, plus glorieuse, est connue sous le nom d'**Évangile**, qui signifie simplement « bonne nouvelle ». Un message qui donne la vie et la justice est en effet une bonne nouvelle. Un message qui tue et condamne, à savoir la loi, est une mauvaise nouvelle. Mais nous devons connaître la mauvaise nouvelle avant que la bonne ne nous paraisse bonne. La mauvaise nouvelle, c'est que la loi de Dieu nous condamne à mort parce que nous ne l'avons pas observée et que nous ne pourrions pas l'observer en raison de notre nature. Mais l'Évangile est une bonne nouvelle, car Dieu a envoyé Jésus pour gagner pour nous la justice et la vie, afin que nous ne mourions pas, mais que nous vivions.

Dans l'Ancien Testament, cet Évangile est connu sous le nom de « **la promesse** » (Galates 3:14, 16-18). « **L'Écriture ... a d'avance annoncé cette bonne nouvelle à Abraham : Toutes les nations seront bénies en toi !** » (Galates 3:8). Abraham a vécu avant Moïse, et la promesse de l'Évangile était donc déjà en vigueur avant que Dieu ne donne la loi par l'intermédiaire de Moïse. C'est pourquoi Paul écrit : « **Une disposition, que Dieu a confirmée antérieurement, ne peut pas être annulée, et ainsi la promesse rendue vaine, par la loi survenue quatre cent trente ans plus tard. Car si l'héritage venait de la loi, il ne viendrait plus de la promesse ; or, c'est par la promesse que Dieu a fait à Abraham ce don de sa grâce** » (Galates 3:17-18).

L'héritage dont Dieu veut que nous jouissions est la vie éternelle. Comment obtenons-nous cet héritage ? Par la loi ou par la promesse ? Il ne peut s'agir des deux. Paul nous assure que l'héritage a été promis à Abraham et qu'il l'a reçu en croyant à la promesse, et non en accomplissant les œuvres de la loi. Il en va de même pour nous. Paul dit : « **Ceux qui croient sont bénis avec Abraham le croyant. Car tous ceux qui s'attachent aux œuvres de la loi sont sous la malédiction ; car il est écrit : Maudit est quiconque n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le met pas en pratique. ... Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous-car il est écrit : Maudit est quiconque est pendu au bois, - afin que la bénédiction d'Abraham eût pour les païens son accomplissement en Jésus-Christ, et que nous reçussions par la foi l'Esprit qui avait été promis** » (Galates 3:9-14).

La loi nous maudit parce que nous ne pouvons pas la respecter. Mais Jésus a été maudit sur la croix à notre place, afin que Dieu puisse tenir sa promesse de vie. L'Évangile est la bonne nouvelle de Jésus et de ce qu'il a fait pour nous. Dans l'Ancien Testament, l'Évangile était présenté au peuple de Dieu comme une promesse de bonnes choses à venir. Dans le Nouveau Testament, l'Évangile est la bonne nouvelle que Dieu a tenu sa promesse, que Jésus est venu nous sauver et que nous avons la justice et la vie par la foi en lui, c'est-à-dire en faisant confiance à ce qu'il a fait pour nous.

Puisque Dieu nous parle de deux manières différentes — la loi et l'Évangile — il est important que chaque chrétien, et en particulier chaque responsable ou enseignant chrétien, comprenne la différence entre la loi et l'Évangile, et sache quand et comment parler aux autres en termes de loi et quand et comment parler aux autres en termes d'Évangile, en se rappelant toujours que l'Évangile est beaucoup plus glorieux que la loi.

Paul a écrit à Timothée : « **Efforce-toi de te présenter devant Dieu comme un homme éprouvé, un ouvrier qui n'a point à rougir, qui dispense droitement la parole de la vérité** » (2 Timothée 2:15). Ce qu'il veut dire, c'est que nous devons savoir comment manier la Parole de Dieu, ce qui signifie que nous devons savoir, pour nous-mêmes et pour les autres, comment utiliser la loi de Dieu et l'Évangile de Dieu de la bonne manière, conformément à la volonté de Dieu.

Questions

1. Quelles sont les deux façons de parler, selon 2 Corinthiens 3:5-6 ?
2. Quels sont les deux façons de parler, selon 2 Corinthiens 3:7-9 ?
3. Quelle sorte de parole est la plus glorieuse ?
4. Pourquoi ce type de parole est-il plus glorieux ?
5. Quels sont les deux types de parole, selon Jean 1:17 ?
6. Comment les Galates ont-ils reçu l'Esprit ?
7. Qu'est-ce qui nous rend tous maudits selon la loi de Dieu ?
8. Comment Dieu nous a-t-il délivrés de la malédiction de la loi ?
9. Pourquoi la manière la plus glorieuse de parler est-elle appelée l'Évangile ?